

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001 sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre

Autorisation n° CH-2024-0037

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demandeur:

DEMECO – ATLANTIC MOVERS

7 rue Remouleur 44805 Saint Herblain

Adresse Occupation du Domaine 3 rue du Château d'eau

Public:

44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Nature de l'occupation :

Stationnement d'un camion de déménagement sur 10 mètres linéaire au

droit du numéro 3 rue du Château d'eau.

Emprise:

Sur chaussée, sans empiéter sur le trottoir.

Durée de l'occupation :

Le jeudi 27 juin 2024 de 13h00 à 18h00

Mesures particulières :

Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle

doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public.

Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de

l'espace de chargement.

Report de la piste cyclable sur la voie principale de circulation avec mise en place d'une signalétique spécifique vélo en aval et en amont de l'emprise du

chantier.

Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes,

contournant le camion de déménagements.

Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la

collecte des déchets et services.

Mise en place de panneaux type B6A1, interdiction de stationner.

Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.

- La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.
- La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.
- L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le

Maire,

abrice ROUSSEL